

Compte rendu

Conseil communal du 18 juin 2002 à 20 heures à la Maison communale, 71 avenue du Castellon à 1450 Chastre.

Présents: Lemoine, Brusselmans, Marmann, Gendarme, Jossart, Demanet, Decelle, Monnier, Cordy, Champagne, Dispa, Collin, Collard, Verhoeven, Charlier (secrétaire communal)

Excusés: Marchand, Dussart

Absent: Burny

1. Procès-verbal

Approbation du PV de la réunion du 29 avril 2002

Vote: unanimité moins une abstention (Claude Monnier qui ne l'a pas lu)

2. CPAS

Présentation des comptes de l'exercice 2000 par l'échevine des affaires sociales (Fabienne Gendarme), et pour le CPAS MM. Hervé Champagne et Libouton (receveur)

Pour rappel, il s'agit des mêmes comptes, refusés fin 2001. Ils ont été corrigés par M Libouton (receveur intérimaire).

Débat et questions:

- A la demande de Catherine Brusselmans (ECOLO): quels sont les changements par rapport à la version précédente. Et demande de Claude Jossart (AC): quelles sont vos conclusions
- Réponse de MM Libouton et Hervé Champagne:
 - principalement recherche d'explication face aux anomalies: discordances entre les comptes et les pièces annexes. La plupart ont pu être expliquées et corrigées;
 - une dépense sans justificatif de 10000 BEF a été rejetée par le Conseil CPAS.
- Intervention de M Monnier (CDM) pour son groupe: s'abstiendra pour ne pas avoir apprécié les passes d'armes entre le receveur intérimaire et "l'ancien receveur"; demande le statut de recouvrement des aides.
- Réponse de M Libouton:
 - priorité a été donnée à la clôture des comptes pour ne pas perdre le bénéfice des subsides;
 - l'envoi des rappels pour les aides recouvrables en sont à la lettre N et sont donc bien avancés. Le recouvrement lui-même prendra évidemment "un certain temps", les erreurs précédentes ne pouvant pas être solutionnées instantanément.

Vote: unanimité moins trois voix (CDM)

3. Enseignement communal

- Ecole de Cortil:

- ratification de l'ouverture le 29 avril 2002 d'une demi-classe d'été.
- Vote: unanimité.
- Inspection médicale scolaire (IMS):
 - la commune était affiliée à la province de Brabant pour le PMS et à la province de Namur pour l'IMS;
 - un service d'IMS vient d'être créé en Brabant wallon que la commune de Chastre rejoint.
 - Vote: unanimité.

4. Electricité

La commune a trois mois pour faire connaître sa position en matière de gestionnaire de réseau (échéance au 2 août 2002).

La commune propose de confirmer le recours à la PBE (Provinciale Brabançonne de l'Energie)

Vote: unanimité

5. Cultes

- Fabrique d'église de Blanmont
 - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2002 pour réparation de la mécanique de l'horloge. Il s'agit d'une somme de 616 Euros. Subside extraordinaire de la commune.
 - Vote: unanimité
- Fabrique d'église de Gentinnes
 - Approbation des comptes de l'exercice 2001, excédentaires de 18.255 BEF
 - Vote: unanimité

6. Plan communal de mobilité

Avis sur le cahier spécial des charges et charges financières

- Thierry Champagne, échevin des travaux (et de la mobilité):
 - budget pris en charge à 10% par la SNCB; 1 million BEF par commune ainsi que les 2/3 restants (à concurrence de 85%) par la Région wallonne; le reste est imputé aux communes au prorata de leur population;
 - le budget pour Chastre est évalué à 14% de 10 Millions, soit 200.000 BEF au maximum.
- Françoise Lemoine (ECOLO), qu'est-ce qui est au budget ?
 - Réponse de Thierry Champagne: 2 fois 500.000 BEF
- Françoise Lemoine (ECOLO): les autres communes font référence dans leur document au Conseiller en mobilité, pourquoi pas à Chastre ?
 - Réponse de Thierry Champagne: par simplicité, les documents se trouvant à la maison communale et pas au bâtiment des travaux, le contact peut se faire soit par le secrétaire communal soit par l'échevin plutôt que par le conseiller en mobilité (Bosman, chef des travaux).
- Françoise Lemoine (ECOLO): quelle est l'articulation prévue avec la [Commission communale de la mobilité](#)?

- La commune a demandé que le président et le secrétaire de la commission communale de la mobilité participent aux travaux du comité de pilotage inter-communal . Ils pourront de ce fait servir de lien entre les travaux des deux instances;
- par ailleurs, la commission de la mobilité sera invitée à remettre ses avis au collège.

Vote: unanimité

7. G.I.C.

Litige sur la "grande infrastructure communale" (GIC) des XV Bonniers:

- fuites dans les murs latéraux avec écoulements sur le tableau de contrôle du chauffage;
- fissure dans la toiture, fuites dans les faux plafonds et sur l'éclairage;
- déplacements de carrelage suite à des mouvements de terrain;
- la garantie décennale arrive a échéance en 2005;
- la commune n'est pas satisfaite du dialogue avec l'entrepreneur;
- demande au conseil le droit d'intenter une action en justice en tant qu'acte interruptif de la prescription;
- dossier sera remis aux mains de l'avocat de la commune en espérant qu'une solution amiable pourrait intervenir.

Vote: unanimité

8. Projet d'accueil extra-scolaire

- Cahier des charges pour un bus pour le transport des enfants: appel d'offre général, financé par emprunt.
- Cahier des charges pour le matériel informatique: appel d'offre négocié, sans consultation préalable, financé par emprunt.
- Cahier des charges pour le matériel de cuisine: appel d'offre négocié, sans consultation préalable, financé par emprunt.
- Le dossier sera introduit à la région wallonne dans le cadre des projets d'accueil extra scolaire.
- Question de Françoise Lemoine (ECOLO): le matériel est-il adapté aux enfants avec des plans de travail abaissés et des équipements sécurisés ?
- Réponse de Fabienne Gendarme: c'est prévu.

Vote: unanimité

9. IOSBW

Assemblée générale le 20 juin 2002

Vote: unanimité moins 2 abstentions (ECOLO)

10. Bibliothèques publiques

Présentation d'une motion en faveur de l'exemption de prélèvement de droits d'auteur sur le prêt de livres pour les bibliothèques publiques à l'initiative de Anne André Léonard.

La motion fait l'objet d'un vote du conseil, ainsi que d'une signature individuelle des conseillers.

Objection de Catherine Brusselmans (ECOLO):

- Le droit à la lecture doit bien entendu être favorisé, et ECOLO ne compte surtout pas s'y opposer;
- Il faut cependant aussi tenir compte du droit des artistes à une rémunération juste et envisager une subvention compensatoire.

Approbation verbale de cette réserve par divers membres dont le bourgmestre qui déclare y souscrire et propose qu'elle soit mentionnée sur le document lui-même.

Vote: moyennant cette modification, unanimité

11. Arrêtés de Police

- Ratification de divers arrêtés de police suite à des travaux ou festivités
- Catherine Brusselmans (ECOLO) mentionne la réserve habituelle d'ECOLO pour la mise de rues à sens unique, ici dans le cas de la rue des Trois Ruisseaux, par rapport à d'autres solutions alternatives

Vote: unanimité

12. Finances et divers

- Emprunt à contracter pour véhicules:
 - montant de 37.909 Euros pour deux véhicules pour les services techniques;
 - procédure négociée sans consultation préalable.
 - Vote: unanimité
- Point ajouté par les conseillères ECOLO:
 - demande d'information par les conseillères ECOLO sur les projets qui seront soumis à enquête pendant les vacances;
 - à la connaissance du bourgmestre, Claude Jossart, seul un lotissement à St-Géry/Gentinne est à l'enquête;
 - Françoise Lemoine fait état de rumeurs concernant une porcherie;
 - Claude Jossart assure les conseillères ECOLO qu'aucun projet d'envergure ne sera soumis en conseil avant septembre.
- Dépenses supérieures à 500 Euros
 - ... débat (anecdotique et détendu) lancé par Claude Monnier (CDM) sur 68 ensembles Waterman pour la remise des prix des écoles... embrayant sur une autre entrée pour "remise des prix"... pour laquelle il fallait lire "remise de prix"...

aboutissant à une palette de papier hygiénique et sur la consommation qui en est faite dans les écoles de Chastre.

Questions au collège

- Claude Monnier n'a pas été prévenu des noces d'or et de diamant:
 - d'autres conseillers (toute l'opposition et Françoise Marmann de la majorité) sont dans le même cas;
 - la commune assure qu'il doit s'agir d'un problème de transmission, l'ensemble des courrier ayant été adressé à chacun;
 - l'information qui n'a pas été reçue leur sera envoyée à nouveau.
- Claude Monnier fait remarquer qu'un récalcitrant n'a pas taillé sa haie à la place de la Fechère malgré les messages communaux:
 - un courrier lui est envoyé par la commune pour lui signaler qu'il sera fait appel à une société privée - à ses frais - pour effectuer le travail si la situation n'est pas immédiatement corrigée
- Charles Verhoeven remercie pour la signalisation à la croix St Géry
- Claude Jossart prend aussi la parole pour informer l'opposition...
 - les horaires des permanences de la police sont modifiés, pour lui permettre en particulier d'assurer une présence de proximité;
 - le radar fonctionne sur la commune pour une quinzaine de jours... et il fonctionne "bien"... ;
 - les personnes partant en vacances et qui souhaitent une visite régulière à leur domicile pendant leur absence sont invitées à prendre contact à la "gendarmerie" de Corbais... ;
 - les documents 283.10 pour les conseillers ont été complétés de manière incorrecte. La question sera réglée à huis clos.

Huis clos

13. Personnel enseignant

- Désignations: ratifications (votes)
- Pause-carrière: ratifications (votes)

14. PBE

Assemblée générale du 21/06/2002: choix d'un représentant communal: désignation (vote)